



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 17 OCTOBRE 2023 À 14H30
STRASBOURG – CENTRE ADMINISTRATIF – SALON CARRÉ
Convocation du 11 octobre 2023**

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	12 titulaires
	30 suppléants		4 suppléants

Délibération n°414 du Comité syndical

2. Installation de nouveaux délégués

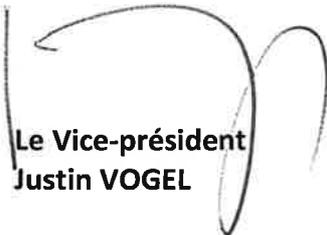
La Communauté de communes du Canton d'Erstein dispose de 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants, selon les statuts du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Par délibération du 12 avril 2023, la Communauté de communes du Canton d'Erstein a modifié ses délégués au SCOTERS.

- M. Jean-Pierre ISSENHUTH, suppléant jusque-là, devient délégué titulaire en remplacement de M. Eddy MULLER
- M. Guillaume FORGIARINI est désigné délégué suppléant

Le comité syndical acte l'installation de ces nouveaux membres.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le **27 OCT. 2023**
La publication le **27 OCT. 2023**
Strasbourg, le **27 OCT. 2023**


Le Vice-président
Justin VOGEL

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20231027-414-DE
Date de télétransmission : 27/10/2023
Date de réception préfecture : 27/10/2023